

Rapports des organes consultatifs

Comité consultatif de la Recherche en Santé

Rapport du Secrétariat

1. Le présent document fournit un résumé des débats du Comité consultatif de la Recherche en Santé (CCRS) à sa cinquante et unième session (Genève, 16-18 mars 2009).
2. Le Comité consultatif s'est félicité de l'adoption de la résolution EB124.R12 sur le rôle et les responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé par le Conseil exécutif à sa cent vingt-quatrième session en janvier 2009, dans laquelle il était recommandé à l'Assemblée de la Santé d'approuver la stratégie OMS de recherche pour la santé.¹ Le Comité a recommandé que cette stratégie soit adoptée et que l'accent soit mis sur l'intégralité de son application et sur la mise au point de produits essentiels, tout en reconnaissant que cela exigera la mise en place d'une structure optimale en matière de gouvernance, de mécanismes de gestion et de ressources adéquates. Il faudrait également insister sur la concrétisation de l'Appel à l'action de Bamako pour la recherche en santé, qui a été lancé lors du Forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé (Bamako, 17-19 novembre 2008).
3. Le Comité consultatif a fait l'éloge des travaux du Comité OMS d'évaluation des directives et recommandé une évaluation interne de ses travaux en vue de consolider le rôle dudit Comité au sein de l'OMS. Il a également recommandé que le Comité d'évaluation des directives continue de renforcer ses liens avec les bureaux régionaux de l'OMS pour donner aux Régions les moyens d'élaborer des directives. De même, il a recommandé que l'OMS étoffe davantage ses relations de travail avec la Collaboration Cochrane pour faciliter encore l'intégration de données dans les travaux de l'Organisation et accroître la portée de la base de données et mieux refléter ainsi les problèmes de santé des pays à revenu faible et intermédiaire.
4. Le Comité consultatif s'est félicité des excellents progrès réalisés par le Système OMS d'enregistrement international des essais cliniques et a préconisé l'octroi d'un soutien permanent à l'élaboration d'une législation relative à l'enregistrement des essais comme moyen de mieux assurer le respect du processus d'enregistrement.

¹ Bien que, dans la résolution EB124.R12 le Conseil ait recommandé à la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la stratégie, ladite Assemblée a décidé, lors de l'adoption de son ordre du jour, de reporter l'examen de cette question à l'Assemblée de la Santé suivante en mai 2010.

5. Le Comité consultatif a également préconisé que le Comité OMS d'évaluation éthique de la recherche cherche à donner aux États Membres des moyens en matière d'évaluation éthique, en collaboration avec les bureaux régionaux de l'OMS, et que le Réseau de politique fondée sur des faits continue d'affiner son plan stratégique chiffré, d'améliorer la collaboration interrégionale, de veiller à la qualité de ses produits, et d'étendre sa portée en proportion du soutien accru qu'il fournit aux partenaires en place.

6. Le Comité consultatif veillera, lors de ses prochaines sessions, à poursuivre l'étude des points inscrits au calendrier des programmes de recherche dans les domaines importants que sont les maladies non transmissibles et les changements climatiques, ainsi que celle d'autres points d'intérêt tels que la prise de décisions mieux éclairées concernant les programmes publics.

7. En vue de la commémoration de son cinquantième anniversaire, le Comité consultatif a proposé d'organiser en 2009 un colloque scientifique d'une journée, suivi d'une session conjointe du comité consultatif mondial et de celui de l'OPS de la recherche en santé.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

8. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

= = =